

## ECHO DES CERCLES.

*Nouveau cercle agricole.* — On nous informe que le nouveau cercle agricole de Saint-Georges de Beauce a été inauguré le 7 mars dernier avec grand succès. Mr le maire de Saint-Georges nous ayant fait l'honneur de nous inviter à l'inauguration de ce cercle, nous avons écrit la réponse qui suit et que nous publions, afin que l'on sache ailleurs pourquoi il nous est présentement impossible de faire ce qui nous serait pourtant très agréable.

Cher Monsieur,

Québec, 27 février 1882.

Je viens de recevoir ici votre gracieuse et pressante invitation d'assister à l'inauguration de votre cercle

Ma santé délabrée et des occupations auxquelles je puis à peine suffire me rendent tout à fait impossible le plaisir sincère que j'aurais éprouvé en me trouvant au milieu de vous. Veuillez en informer le révérend messire Bernier, et les membres de votre cercle.

Permettez-moi ici de répéter ce que vous savez d'ailleurs et de dire à vos membres que je ne connais rien d'égal au cercle agricole bien dirigé pour amener le plus promptement possible tous les progrès véritables et solides en agriculture. Qu'ils s'associent donc de grand cœur, pour le bien en général, et particulièrement, pour leur avantage mutuel comme cultivateurs; qu'ils réunissent en un seul faisceau leurs forces éparses, qu'ils s'entendent pour acheter au prix du gros, et faire venir, en quantité, les semences, les instruments, et même les reproducteurs de races améliorées dont ils peuvent avoir besoin; enfin, qu'ils forment une véritable association, en vue de faire fructifier le plus possible le capital qu'ils ont en main, et bientôt ils sauront nous dire que les bons résultats obtenus par la création d'un cercle ont dépassé infiniment leur attente.

Je vous salue donc, à tous, le plus grand succès, et je demeure  
Votre obéissant serviteur,

ED. A. BARNARD.

*Rapport de Mr Lippens au commissaire de l'agriculture.*

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport général des conférences agricoles faites sous les auspices de votre département depuis le 19 octobre 1881, date à laquelle mes services ont été acceptés, jusqu'à la fin de février 1882.

Ces conférences ont eu lieu aux endroits suivants:

Ville de Québec: Ecole normale Laval.  
Comté de Québec: Sainte-Foye, Lorette, Beauport.  
Comté de Beauce: Saint-François, Saint-Joseph  
Comté de Portneuf: La Pointe-aux-Trembles, Cap-Saint, Saint-Augustin, Grouindines.

Comté de Bellechasse: Saint-Gervais, Saint-Charles, Saint-Valier.

Comté de Témiscouata: Trois-Pistoles.

Comté de Champlain: Champlain.

Comté de Mégantic: Somerset.

Ville de Sherbrooke: Salle du cercle agricole.

Toutes ces conférences ont été publiques et gratuites; elles ont été bien annoncées, et je dois des remerciements à MM les curés des services qu'ils m'ont rendus sous ce rapport, et du bienveillant appui qu'ils ont eu la bonté de me prêter.

Chaque séance a duré en moyenne une heure et demie à deux heures. L'auditoire était généralement nombreux et dépassait presque toujours de beaucoup mon attente et celle des personnes qui avaient bien voulu s'intéresser au succès de mes entretiens.

Les assistants étaient toujours invités à demander des explications, à poser des questions. Chaque séance était généralement suivie d'une discussion sur l'état de l'agriculture dans les paroisses, les résultats obtenus, les améliorations les plus urgentes.

Il me fait plaisir de constater que les cultivateurs se montrent bien disposés à se mettre au courant du progrès. À appliquer un meilleur système de culture. Plusieurs m'ont fait l'honneur de demander mes conseils sur des points qui les intéressaient personnellement. J'ai pris note de ces démarches, afin de voir plus tard si mes suggestions ont été de quelque valeur.

La question à laquelle j'ai attaché le plus d'intérêt et consacré le plus de temps est celle des engrais pour les plantes. J'oserai dire que c'est aussi celle qui a le plus vivement attiré l'attention des cultivateurs. La déperdition des fumiers, la perte presque totale des fumiers liquides, voilà le point le plus faible de notre agriculture. Si tous les cultivateurs de la province conservaient et appliquaient convenablement leurs fumiers, cette seule amélioration enrichirait annuellement la fortune publique de plusieurs millions.

Déjà les meilleurs cultivateurs ont abandonné l'ancienne routine de gaspiller leur fumier en le déposant par petits tas sur la neige ou la terre gelée. Les caves à fumier se multiplient. Les avantages d'une cave à fumier étanche et munie de bons ventilateurs sont considérables: économie de temps et de travail, fermentation réglée, conservation des urines, absence de déperdition.

Là où la construction d'une cave à fumier est impossible, on peut

avoir un abri à fumier, avec fosse à purin et arrosage fréquent. Un abri et une fosse à purin peuvent s'établir partout et sont à la portée de toutes les bourses. J'ai parlé de la terre noire, de la chaux, du plâtre dans les endroits où ces questions avaient un intérêt local.

Après la question des engrais, vient celle de la culture des racines pour les animaux. Tous ceux qui ont essayé cette culture, en ont été satisfaits. Ils ont pour leurs animaux de la nourriture en abondance, tout en enrichissant la terre. C'est, en effet, la culture nettoiyante et ameublissante par excellence, et ceux qui s'y livrent peuvent plus facilement mettre en pratique un bon système de rotation. Je me suis souvent étendu sur cette question dont l'importance n'échappa à personne. J'ai insisté également sur la nécessité des prairies artificielles. Il y a encore des endroits où on néglige de semer du mil et du trèfle, et un peu partout, on lésine sur la quantité de semence et le mélange des graines. Là-dessus, j'ai dû entrer souvent dans des détails sur la quantité et la proportion varient selon la nature du terrain et le but qu'on veut atteindre.

Le renouvellement périodique des grains et grames de semence aura lieu plus facilement, grâce aux cercles agricoles. Les membres de ces utiles associations font venir, en bloc, ce dont ils ont besoin. Ils s'adressent aux bons grainetiers, et obtiennent, à des conditions avantageuses, des grains et grames de premier choix.

Les cercles agricoles sont à la fois des écoles d'instruction mutuelle et des sociétés où les cultivateurs réunissent leurs forces pour le bien de tous. Ils sont appelés à faire un grand bien, ils ont même mérité l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, qui s'est exprimé comme suit à ce sujet:

"J'ai appris avec plaisir que dans bon nombre de paroisses on a établi des cercles agricoles. Comme c'est, à mon avis, un excellent moyen de faire faire des progrès à la bonne culture, et par là même d'empêcher l'émigration de nos compatriotes, je désire que MM. les curés en favorisent l'établissement par tous les moyens en leur pouvoir. C'est ainsi que tout en augmentant le bien-être de leurs paroissiens ils favorisent indirectement, mais efficacement, la colonisation, cette œuvre que nous avons tant à cœur.

J'ai été appelé plusieurs fois à faire connaître les règlements qui régissent les cercles agricoles déjà existants et la manière dont ils fonctionnent. J'ai même eu l'avantage de prêter mon humble concours à la formation des cercles de Saint-Joseph de la Beauce, de Saint-Gervais et du Cap-Saint.

J'ai souvent eu l'occasion de dire quelques mots sur l'arboriculture. L'ombre et la verdure font généralement défaut autour des habitations et le long des chemins. Il serait si facile pourtant à chaque cultivateur d'encadrer sa maison d'une plantation d'arbres, de l'entourer d'un jardin et d'un verger.

Une grande variété d'arbres fruitiers, de pommiers surtout, sont acclimatés et rendent des fruits abondants et savoureux. Cette culture, qui demande peu de main-d'œuvre et paie très-bien, peut devenir une source considérable de revenus, et prendre une grande extension si on donne aux cultivateurs les connaissances nécessaires pour y réussir. Cette culture pourrait même créer ici une industrie que les amis de la tempérance aimeraient à voir réussir: la fabrication du cidre. Pas bien loin d'ici, dans l'état du Vermont, les cultivateurs sont beaucoup plus normands que nous. Ils font du cidre, tant pour leur usage que pour la vente. Ce qui se fait là peut très bien réussir ici.

J'ai souvent donné des indications pratiques sur la plantation des arbres. L'entretien des vergers, etc. Dans un seul cas, j'ai consacré une séance entière à la question de l'arboriculture fruitière. Le Journal d'agriculture, numéro de février 1882, en donne un compte-rendu.

Une autre culture spéciale dont j'ai souvent fait mention, est celle du lin. C'est une plante qui réussit très bien ici. Le rendement de graine est plus considérable ici qu'en Belgique, et la flasse, rouie à l'eau, est forte et soyeuse. Un des membres de ma famille, en appliquant ici la méthode suivie en Belgique, a fait des toiles qu'il a vendues cinquante cents l'aune. J'ai donné à quelques cultivateurs les indications nécessaires pour faire des essais en petit.

J'ai eu, de temps en temps, l'occasion de parler de la culture du tabac, du blé, des légumes, etc., mais je vous fais grâce de ces détails.

Vous me permettrez, cependant, de dire quelques mots sur quelques-unes des localités que j'ai visitées.

Plusieurs cultivateurs de Sainte-Foye mélangent leur fumier animal avec de la terre noire remuée et séchée qui fixe l'ammoniaque, règle la fermentation et absorbe les urines. C'est un exemple qu'on pourrait suivre avec avantage dans bien des endroits.

À Beauport, certains cultivateurs s'occupent du commerce de bois de chauffage et de la fabrication de la chaux. Ils travaillent plus fort et sont moins d'argent que ceux qui cultivent avec soin et n'exercent pas d'autres métiers. L'agriculture veut son homme tout entier.

À Beauport, on excelle dans la culture des légumes. On n'y fait guère usage de la chaux sur les terres, bien qu'on l'ait en abondance.